

Letres Patentes

Qui ordonne que les deniers
 dor fin n'ayent cours que
 pour 32. Paris la piece
 et les blancs deniers a
 l'estoille que pour 29 Paris
 la piece et faire et ouvrir
 gros deniers blancs qui
 auront cours pour 12. Paris
 la piece.

Du 27. Mars 1359

Charles aine' fils du Roy
 Coeframe Regent le Roy
 Duc de Normandie et dauphin
 de Viennois a nos ames et
 feaux les generaux maîtres
 de la monnoye de Messieurs

et de nous et dilection, comme
tout ou la greigneur partie de
bonnes gens de la ville de
Paris et de plusieurs autres de
villes du Royanne, nous
ayent signifié et fait monter
ce que nous en avons fait

Commençans vivre ny choiz
 supplians que sur ce viüillon
 pouvois d'aucun bon remede
 scauoir faisant que nous
 desirans de tout notre coeur le
 bien et proffit pain et tranquillite'
 de tout le peuple du d. Royaume
 voulans incliner a leurs supplica.
 sans tres grande et bonne delibere

aucun d'iceux desd. viüillons

pour deux sols parisis ne
furent pris et mis que pour
deux ^{Sols} deniers parisis la pièce
et que tant on eust fait
l'on fust faire et ouvrir gros
deniers blancs à quatre deniers
de loy d'argent le Roy et
de cinq sols quatre deniers
de poids au marc de Paris
et de cinq sols qui auront cours
pour 12 deniers parisis la pièce
et deniers parisis à un denier
de loy d'argent et de 16 deniers

a iceux quatre deniers de loy
 11.th tournois et tout autre es-
 mare d'argent alloué au dessus
 d'iceux quatre deniers six livres
 quinze sols tournois que toute le
 enuie qui sera mis en iceluy
 ouvrage soit pris et achete
 aux depens de mondit seig.
 et de nous et vous mandons

D'argent par la manière que dit
en et aux ouvriers et moyennant
tel salaire comme vous verez
qu'il appartiendra estre fait
Si gardez que en ce faire n'ay
aucun effort de ce faire exorcer
ni a aucun de vous de mon
pouvoir autorité et mandement
special par la teneur de ces
presentes lettres donnee a Paris
le 27 mars par l'An 1559
par Monsieur le Regem
en son conseil ou estoient
M^{rs} le chancelier de Normandie
le marchal de Bourignon
le frere de garancieres M^r P.
Laym. M. Bague, le Bernier
Jean de hauger Jacques de Barry
et plusieurs autres signez
N. de Nevers.